

COMMUNE DE MOSNAC : RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du mardi 5 juin 2018 à 20 h 30.

Présents : Guy DEWEVRE, Serge PUAUD, Daniel MERCERON, Liliane BOETTI, Michel BRILLET, Jacqueline CHARLET, Eric MONTIGAUD, Frédéric PERROTIN, Hervé ROBERT.

Excusées : Virginie PAILLETTE RIVIÈRE (Pouvoir à Éric MONTIGAUD), Guilaine RENAUD GRETEAU.

ORDRE DU JOUR

→ Signature des bordereaux de présence.

1. TRAVAUX DE VOIRIE :

- Suite à la réunion concernant la Flow vélo et son tracé ayant été modifié, le département prendra en charge les travaux du chemin de Pile. Ce chantier est donc retiré de notre programmation.
- Les 4 autres chantiers prévus sont validés. La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. CONVENTION AVEC GRAND COGNAC :

- Autorisation de signature est donnée au Maire quant à la convention avec Grand Cognac pour la délégation de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de voirie. La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. CONVENTION AVEC LE COMITÉ DES FÊTES :

- Autorisation de signature est donnée au Maire concernant la convention avec le Comité des Fêtes qui permet de solder le compte des associations (environ 10 000€). Cette somme sera à reporter au budget. La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. MOTION TRÉSORERIE DE JARNAC :

- Prévision de fermeture de la Trésorerie de Jarnac et son transfert à Cognac. Une motion est proposée par Grand Cognac contre ce changement. Après délibération, celle-ci est approuvée à l'unanimité.

5. MOTION GARE DE JARNAC :

- Réduction drastique des horaires d'ouverture de la gare de Jarnac, passant de 51h à 15h/semaine. Une motion est proposée par Grand Cognac contre ce changement. Après délibération, celle-ci est approuvée par 8 voix pour et 2 abstentions.

6. DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET :

- Augmentation de la ligne budgétaire du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) qui augmente et passe à 5 500€ alors que 3 500€ avaient été budgétés. La différence de 2 000€ sera prise sur les dépenses imprévues. La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. TRAVAUX EN COURS :

- Avancement normal du chantier de l'Espace Communal.
- L'Ent. PATRAT devrait commencer les travaux intérieurs de l'église après les vacances.
- Les travaux de modification de descente des eaux pluviales de l'école ainsi que la rampe d'accès handicapés et les travaux de plomberie de la cantine seront effectués pendant les vacances scolaires. Tous les devis sont signés.

→ Cimetière : devis de 1 600€ pour l'abattage d'un cyprès.

7. DIVERS :

- D. MERCERON s'occupe d'acheter une porte de service pour l'accès PMR de l'école et doit faire le point avec David concernant les besoins de matériaux quant à la réfection de la cantine.
- L. BOETTI doit acheter un lave-vitre avec ses rallonges ainsi qu'une décoration électrique de Noël.

CLOTURE DE SÉANCE A 21h45